

COMMUNIQUÉ

L'Équipe de France jouera selon toute vraisemblance son match des 8èmes de finales de la Coupe du monde le dimanche 4 décembre 2022 à 16 heures.

Le Comité de Direction du DMF a décidé d'avancer à 12 heures 30 les rencontres programmées initialement dimanche prochain à 14 heures 30. Ce changement d'horaire permettra aux joueurs, aux dirigeants, aux éducateurs, aux arbitres et aux supporters des équipes de suivre en direct le match de l'Équipe de France.

Les clubs qui souhaitent déroger à ce nouvel horaire pour celui du **dimanche matin 10 heures** sont priés de solliciter l'accord du club adverse.

La démarche à suivre obligatoirement :

- Le club demandeur écrit au club adverse depuis son adresse de messagerie officielle en mettant également en destinataire le Service Compétitions du DMF (competitions@moselle.fr)
- Le club sollicité répond au club demandeur depuis son adresse de messagerie officielle en mettant également en destinataire le Service Compétitions du DMF (competitions@moselle.fr)

La démarche sera à finaliser pour le vendredi 2 décembre 12 heures au plus tard.

S'il y a accord, le Service Compétitions mettra à jour l'horaire dérogatoire (dimanche matin 10 heures)